

métropole

LE MAGAZINE #91 DÉC. 2020

www.angersloiremetropole.fr

ACTU

Les citoyens se mobilisent pour la transition écologique

L'INVITÉ

Arnaud Leroy,
président de l'Ademe

RENCONTRE

Ressourcerie des Biscottes:
vous donnez, ils valorisent

ENVIRONNEMENT

L'eau, fonction vitale



angers Loire
métropole
communauté urbaine

Un territoire, des solidarités

La période inédite que nous traversons nous met à l'épreuve collectivement.

Toujours active, la pandémie de Covid-19 a des conséquences lourdes sur notre quotidien, mais, tous ensemble, nous faisons face.

À la veille de Noël, l'annonce d'un déconfinement progressif permet d'envisager un retour à une vie moins contrainte dans les semaines à venir.



La réouverture d'une grande partie des commerces est une excellente nouvelle. Car nous avons besoin de nos commerçants, de nos artisans, de tous ceux qui font vivre et prospérer l'économie sur notre territoire. Eux, ont un besoin crucial de nous.

Le "consommer local", que notre collectivité encourage et soutient depuis plusieurs années, prend aujourd'hui tout son sens. Au-delà des enjeux sociaux et environnementaux, c'est de nos emplois dont il s'agit, et donc de la vitalité de notre agglomération. Ces emplois qu'il faut préserver pour que notre territoire continue à se développer de façon cohérente et harmonieuse.

La crise sanitaire contre laquelle nous luttons a fortement mis à mal nos entreprises et nos professionnels. Aucun secteur d'activité n'y échappe, aucun métier n'est épargné.

À l'approche des fêtes de fin d'année, j'ai souhaité que la sortie de confinement nationale s'accompagne de mesures locales exceptionnelles, à la hauteur des défis économiques et humains.

Avec les maires de la Communauté urbaine, nous avons décidé que bus et tramway seront gratuits du 12 au 27 décembre. Il faut donner à nos concitoyens l'envie de retourner dans les commerces de proximité et dans les quartiers, et qu'ils retrouvent confiance dans les transports en commun.

Certains commerces, comme les restaurants et les bars, ne pourront rouvrir dans l'immédiat. Il faut comprendre leur frustration et entendre leur détresse. Il nous appartient de faire en sorte que la solidarité joue pleinement son rôle en attendant un retour à des jours meilleurs.

Car la solidarité, l'esprit d'entraide, c'est la quintessence même de Noël. Ils sont d'autant plus importants en cette fin d'année qu'ils sont indispensables pour nous aider à surmonter les épreuves auxquelles nous sommes confrontés.

Christophe Béchu
Président d'Angers Loire Métropole



03 | Actu

- Les citoyens se mobilisent pour la transition écologique | 03
- Une enquête sur la mobilité des habitants bientôt lancée | 04
- Le 4 janvier, la ligne A du tramway change de circuit | 05

06 | Le point

La fonction vitale du grand cycle de l'eau

LE POINT MÉTROPOLE

La fonction vitale du grand cycle de l'eau

Cérés en direct par Angers Loire Métropole, la potabilisation de l'eau et son assainissement portent la collectivité au rang des meilleurs élèves de France. Sans oublier le grand cycle de l'eau sur lequel la collectivité intervient aussi pour maintenir les milieux naturels en bon état écologique. Explications.

Ou s'agit-il de l'eau qui nous permet de vivre ? C'est la question que se posent les citoyens. Elle est au cœur de la préoccupation de nos concitoyens. Elle est au cœur de la préoccupation de nos élus. Elle est au cœur de la préoccupation de nos professionnels. Elle est au cœur de la préoccupation de nos entreprises. Elle est au cœur de la préoccupation de nos associations. Elle est au cœur de la préoccupation de nos citoyens. Elle est au cœur de la préoccupation de nos élus. Elle est au cœur de la préoccupation de nos professionnels. Elle est au cœur de la préoccupation de nos entreprises. Elle est au cœur de la préoccupation de nos associations. Elle est au cœur de la préoccupation de nos citoyens.

Secondes caudales dans le lit de la Loire

La collectivité a financé la construction de la station de traitement des eaux de la Loire à Angers. Elle a financé la construction de la station de traitement des eaux de la Loire à Angers. Elle a financé la construction de la station de traitement des eaux de la Loire à Angers. Elle a financé la construction de la station de traitement des eaux de la Loire à Angers.

DECEMBRE 2020 / N°91

10 | L'invité

Arnaud Leroy, président directeur général de l'Ademe, l'agence de la transition écologique

12 | Communes

- Le Plessis-Grammoire: Patrick Lemoine, les menus "durables", il connaît déjà | 12
- Le Plessis-Macé: un calendrier de l'Avent connecté sur le thème de Noël au Moyen-Âge | 13
- Montreuil-Juigné: interview du maire, Benoît Cochet | 13

14 | Rencontre

Les Ponts-de-Cé: à la Ressourcerie des Biscottes, vous donnez, ils valorisent

15 | À l'affiche

Musique et patrimoine s'inspirent

Votre magazine **Métropole** est imprimé sur un papier 100% recyclé.



Directeur de la publication: Christophe Béchu. **Directeur de la communication:** François Lemoult. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédactrice en chef:** Nathalie Maire. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cotin et Jennifer Semet. **Photo de Une:** Thierry Bonnet. **Renseignements pôle média et diffusion:** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique:** Scoop Communication - 11493-MEP. **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 69 000 exemplaires. **Dépot légal:** 4^e trimestre 2020 **ISSN:** 1772-8347.

Qu'est-il prévu pour
favoriser le mieux
manger et le manger
local ?



JEAN-PATRICE CAMPION

Lancées le 23 octobre, les Assises de la transition écologique se poursuivent. Les premières restitutions sont attendues au printemps.

Les citoyens se mobilisent pour la transition écologique

Ouvertes fin octobre, les Assises d'Angers Loire Métropole mobilisent déjà nombre de citoyens. Jusqu'au printemps, chacun peut continuer à faire valoir son expérience et ses idées au profit de la transition écologique.

En dépit du contexte sanitaire, les Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole mobilisent les citoyens, nombreux déjà à avoir déposé leurs idées, d'une manière individuelle ou collective, sur la plateforme [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr). "Je n'ai aucun doute sur l'intérêt que les citoyens portent au challenge que représente la lutte contre le réchauffement climatique. Mais je suis quand même très satisfaite de constater qu'ils sont nombreux à se saisir des thématiques proposées malgré la situation. Plus la participation sera large, plus enrichissant sera le débat. Toutes les contributions seront prises en compte et analysées le moment venu", souligne Corinne Bouchoux, vice-présidente aux Déplacements et à la Transition écologique. Ce moment charnière des premières restitutions reste programmé au printemps. Le questionnaire proposé en préalable aux assises a permis

de dégager des questions prépondérantes. Parmi les 1700 réponses, 97% concluaient sur la nécessité de "réinventer un développement local plus écologique et plus solidaire", à l'image des initiatives nées lors du premier confinement. 67% proposaient aussi d'impliquer davantage les citoyens "en imaginant de nouvelles formes de participation".

L'alimentation, préoccupation n° 1

La question d'une alimentation "saine et locale" arrive largement en tête des préoccupations, suivie par les déplacements et le logement. Pour s'adapter au contexte sanitaire, le premier des trois ateliers animés par Angers Loire Métropole, prévu le 14 décembre, se tiendra finalement courant janvier, en distanciel. Les suivants sont prévus en février puis mars. "La forme change mais la détermination reste intacte. Nous gardons notre cap", conclut l'élue. ■ [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr)

Comment participer ?

Comment parvenir à réduire de 60% les émissions de CO₂ d'ici à 2030, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et la qualité de vie ?

Pour participer au débat, trois solutions :

- déposer de manière individuelle une proposition sur [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr).
- rédiger un cahier de contributions en groupe correspondant à une proposition concrète et opérationnelle.
- participer aux trois ateliers animés par Angers Loire Métropole à partir de janvier. [angersloiremetropole.fr](https://www.angersloiremetropole.fr)

Une enquête sur la mobilité des habitants bientôt lancée



THIERRY BONNET / ARCHIVES

4 400 habitants de l'agglomération seront interrogés de janvier à fin avril.

Combien de fois se déplace-t-on en moyenne chaque jour selon que l'on soit actif ou retraité? Quel moyen de transport choisit-on lorsque l'on vit à Angers ou en première couronne par exemple? Toutes ces questions, et bien d'autres, trouveront des réponses à l'issue de l'enquête qu'Angers Loire Métropole doit mener de janvier à fin avril. Celle-ci permettra de sonder 8 000 personnes de l'agglomération et des cinq intercommunalités limitrophes. Sur les 4 400 habitants de l'agglomération sondés, la moitié sera interrogée au téléphone. L'autre, dans le cadre de rendez-vous à domicile. La dernière enquête de ce type remonte à 2012. Il apparaissait alors que 3,9%

des déplacements effectués à Angers intra-muros se faisaient à vélo, contre 2,8% dans l'agglomération. Autre donnée: la voiture concernait quasi un déplacement sur deux à Angers contre 64% dans l'agglomération. En 2012, soit un an après la mise en service de la première ligne de tramway entre Avrillé et Angers-Sud, les transports en commun représentaient 9,3% des modes de déplacement à Angers et 7,8% dans l'agglomération. Huit ans plus tard, qu'en est-il? Les résultats de l'enquête permettront de mesurer l'évolution des comportements, d'évaluer l'efficacité des politiques publiques et d'anticiper les grands aménagements. ■

LE SAVIEZ-VOUS?

Le livre hommage de Kolmi-Hopen

Pour remercier ses salariés, ses fournisseurs, ses clients, les organismes privés et publics, le groupe Kolmi-Hopen (Médicom), spécialisé dans la fabrication de produits à usage unique comme les masques médicaux, vient de publier un livre hommage intitulé *La Confiance*. Les photos, signées du photographe angevin Jean-Michel Delage, apportent le témoignage d'une "année particulière", qui a aussi permis "de montrer les limites de la mondialisation, redonnant à l'industrie française ses lettres de noblesse". L'ouvrage, que l'entreprise remet gracieusement, est consultable sur medicom-eu.com



EN BREF

Visites d'entreprise

S'INSCRIRE POUR MADE IN ANGERS

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 14 décembre pour les groupes, et à partir du 23 janvier pour les visites individuelles. L'édition 2021 de *Made in Angers* se déroulera du 22 février au 19 mars. madeinangers.fr

Conférence visio

L'ADOLESCENT D'AUJOURD'HUI

Dans le cadre de ses 10 ans, la Maison des adolescents propose une visio-conférence sur "L'adolescent d'aujourd'hui", le 10 décembre, à 18 h, avec Jocelyn Lachane, socio-anthropologue. Inscriptions sur maisondesados-angers.fr

Déplacements

LE TICKET CLASSE DEVIENT GRATUIT

Angers Loire Métropole a acté la gratuité des déplacements sur le réseau Irigo dans le cadre des sorties scolaires pour tous les établissements, collèges et lycées compris. Le ticket classe s'élevait à 22,50 euros pour 30 personnes.

Enquête publique

PLUI, NOUVELLES DATES

En raison du contexte sanitaire, l'enquête publique du PLUI est prolongée jusqu'au 18 décembre inclus. Les permanences qui n'ont pu se tenir à partir du 31 octobre ont été reportées. Informations sur angersloiremetropole.fr/plui

Le 4 janvier, la ligne A du tramway change de circuit

À un mois de sa mise en service sur le nouveau tronçon, le tramway poursuit ses essais sur les grands boulevards, à Angers. Le 4 janvier, tout sera rôdé pour que la ligne A puisse y circuler de manière définitive. Ce changement d'itinéraire permettra de libérer le secteur Molière où seront entrepris

la déconstruction de l'actuelle station et le réaménagement de la nouvelle aux abords du nouveau pont des Arts-et-Métiers.

“La mise en service du tramway entre l'université Saint-Serge et la station Foch/Maison Bleue, via le centre de congrès et l'hôtel de ville, va permettre

de poursuivre les travaux liés aux nouvelles lignes sans interrompre la circulation du tramway, c'était bien l'objectif”, rappelle la vice-présidente en charge des Déplacements et de la Transition écologique, Corinne Bouchoux.



Navette électrique entre Molière et Foch/Maison Bleue

Cette modification d'itinéraire impliquera de nouvelles habitudes pour les usagers. Pour compenser la fermeture des stations Molière et Ralliement, une navette électrique et gratuite, accessible aux personnes à mobilité réduite, prendra le relais sur cet axe dès le 4 janvier en semaine et le samedi. Elle reliera ces stations à Foch/Maison Bleue toutes les dix minutes environ. “Nous pensons que les nouvelles stations ‘Centre de congrès’ et ‘Hôtel de Ville’ vont devenir des points d’entrée piétonne pratiques pour rejoindre le centre-ville. Sans oublier la station Saint-Serge/Université repositionnée sur le boulevard et qui va rouvrir après plus d’un an de fermeture”, poursuit l’élue. Il ne faut en effet pas plus de 8 minutes à pied pour faire le trajet entre le centre de congrès et la place du Ralliement et pas plus de 3 minutes pour rejoindre le Ralliement depuis la station Foch/Maison Bleue, de loin la plus fréquentée avec de 3 000 à 3 600 montées quotidiennes. ■ tramway.angersloiremetropole.fr

Les Galeries Recyclettes maintenues en numérique

Compromises dans leur forme habituelle, les Galeries Recyclettes se déroulent toutefois depuis le 1^{er} décembre sous une forme numérique. Jusqu’au 24 décembre, et sur le modèle d’un calendrier de l’Avent, il est en effet possible de découvrir en vidéo des structures en lien avec le réemploi, la consommation responsable, mais aussi des solutions de *click & collect* pour favoriser l’achat solidaire et de proximité dans le contexte sanitaire actuel. Depuis quatre ans, cet événement regroupe une quarantaine de structures

(Emmaüs, Apivet, la Ressourcerie des Biscottes, La Marge, Rebelote...) et près de 6 000 visiteurs, une journée entière avant Noël. Cette formule numérique a été imaginée par l’inter-réseau de l’économie sociale et solidaire de l’Anjou (Iresa) pour soutenir “l’achat de proximité, le lien social et la découverte des acteurs sociaux, déjà déstabilisés par le premier confinement et qui, pour certains, se trouvent désormais en danger”. Jusqu’au 24 décembre sur lesgaleriesrecyclettes.org

La fonction vitale du grand cycle de l'eau

Gérés en direct par Angers Loire Métropole, la potabilisation de l'eau et son assainissement portent la collectivité au rang des meilleurs élèves de France. Sans oublier le grand cycle de l'eau sur lequel la collectivité intervient aussi pour maintenir les milieux naturels en bon état écologique. Explications.

On ne le sait pas assez mais Angers Loire Métropole aurait matière à se distinguer sur le plan national pour sa manière de gérer en direct l'eau et l'assainissement. Avec un prix de 3,67 euros TTC/m³, parmi les plus bas de France, des indicateurs de qualité élevés comparés aux autres territoires, des équipements dotés de technologies avancées et une station d'épuration proche du "zéro carbone" (*lire en pages suivantes*), la collectivité réussit le pari de gérer cette fonction vitale et historique en autofinancement. "Les économies d'échelle sont réinvesties sans recours à l'emprunt; l'eau paye l'eau", résume le vice-président en charge du Cycle de l'eau, Jean-Paul Pavillon. Un tour de force pour peu que l'on se penche sur le patrimoine colossal que cela représente.

"Une canalisation peut tenir entre 80 et 100 ans voire au-delà, mais nous n'attendons évidemment pas sa fin de vie pour intervenir. Au quotidien, une cinquantaine d'agents œuvre sur la voirie pour réparer, consolider, curer, déboucher, prévenir les pannes et les ruptures. Cela fait longtemps que plus personne ne se pose la question de savoir comment une eau potable arrive au robinet et ce qu'elle devient après. Cela reste pourtant un engagement de chaque instant", sourit Frédéric Espéret, le directeur Eau et assainissement à Angers Loire Métropole.

Il faut aussi parer aux mauvaises surprises. "Lorsque nous avons repris en gestion directe les sept communes de Loire-Authion, nous avons découvert que

l'eau produite par la station de La Bohalle était chargée en pesticides. Tout est rentré dans l'ordre depuis", rassure-t-il. Après celles de Briollay, Soucelles, Villevêque et Saint-Clément-de-la-Place, la station d'épuration de Feneu fera elle aussi l'objet d'une cure de jouvence en 2021. L'agglomération en compte 42 et plus de 200 postes de relevage. Un arsenal sans lequel les eaux usées ne seraient pas certifiées pour leur rejet dans les milieux naturels qu'Angers Loire Métropole a aussi la responsabilité de maintenir en bon état écologique (*lire en pages suivantes*). S'y ajoutent réservoirs au sol, pompes, purges pour acheminer partout l'eau potable.

Seconde canalisation dans le lit de la Loire

Gérer, c'est aussi anticiper. La collectivité se prépare ainsi à aménager une seconde canalisation "maîtresse" dans le lit de la Loire et de l'Authion. "Celle qui fait le travail actuellement date de 1977, il faut préparer l'avenir", poursuit Frédéric Espéret. Pour cela, 9 millions d'euros seront investis sur trois ans. Pour l'heure, le grand chantier du moment se concentre sur les bords de Loire, à l'usine de production d'eau potable des Ponts-de-Cé. C'est ici que sont puisés chaque année près de 21 millions de m³ d'eau avant leur potabilisation. "Nous remplaçons toutes les membranes qui permettent de filtrer l'eau dans ses moindres microparticules afin de la débarrasser de toutes ses bactéries, mais pas de ses sels minéraux", conclut-il. Pour cela, 2 millions d'euros seront nécessaires. ■



Près de 12,4 millions d'euros sont consacrés, chaque année, à l'entretien des milliers de kilomètres de canalisations qui acheminent l'eau potable chez les ménages, les entreprises, le centre hospitalier... et les eaux usées vers les centres de traitement avant leur rejet dans les milieux naturels. Quant à l'eau potable, elle est puisée dans la Loire (21 millions de m³ par an) puis ultrafiltrée à l'usine des Ponts-de-Cé, via un système qui débarrasse l'eau de ses bactéries tout en préservant ses sels minéraux.



La Baumette, un modèle de transition écologique



Après le biogaz, la station de dépollution des eaux usées de la Baumette produira 15% de ses besoins en électricité, d'ici à 2023.

THIERRY BONNET

La station de dépollution des eaux usées de La Baumette n'a jamais si bien porté son nom. En plus de purifier les 40 000 m³ d'eau sale qui s'y déversent chaque jour*, le site va plus loin en produisant, depuis 2018, du biogaz, équivalant à la consommation en chauffage de 1 800 foyers. Dans un peu plus d'un an, un parc photovoltaïque y sera également aménagé pour produire près de 15 % des besoins de la station en électricité. "Le bilan énergétique de la station comptera alors parmi les plus performants de France", confirme Frédéric Espéret, directeur Eau et assainissement d'Angers Loire Métropole. "Ce n'est pas tout à fait nouveau car

le process industriel permet déjà de valoriser tout ce qui peut l'être. Une pompe à chaleur et des échangeurs se chargent, par exemple, de récupérer les calories produites par différents moteurs pour réchauffer le digesteur produisant le biogaz."

Valoriser le CO₂

Ce n'est pas tout. Au printemps dernier, l'exploitant du site, OTV Véolia, a mené une expérimentation sur le CO₂ issu de la méthanisation des boues. "À ce jour, 65% du méthane est valorisé en biogaz, restent 35% de CO₂ rejetés à l'air libre. L'idée serait de les valoriser pour obtenir du bicarbonate de soude utilisable,

par exemple, dans le désherbage des espaces verts", précise à son tour le directeur du site, Dominique Babin.

Séduisante, l'idée a retenu l'attention d'Angers Loire Métropole, qui doit encore en étudier la faisabilité, dans ses parcs par exemple. À noter enfin que La Baumette valorise près de 400 m³ de boues chaque jour. Ces matières indésirables représentent la fraction solide récupérée dans les eaux usées. Séchées au maximum, celles-ci sont ensuite proposées, sous différentes formes, aux exploitants agricoles qui les utilisent pour enrichir leurs terres. ■

* Soit les eaux usées produites par près de 70% des habitants de l'agglomération.

Vous avez dit "Gémapi" ?

Pour disposer d'une eau de qualité au robinet, encore faut-il disposer d'une eau de qualité en amont. De la même manière, cela implique d'être performant en aval, au moment de rejeter une eau ultra-filtrée dans les milieux naturels récepteurs. Si on ajoute à cela la gestion des eaux pluviales, on obtient le grand cycle de l'eau sans lequel rien n'aurait vraiment de sens. Sur le territoire angevin, trois syndicats* se partagent la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gémapi) pour le compte d'Angers Loire Métropole. "Ce travail consiste à garantir un bon état écologique aux rivières. On entend par là qualité de l'eau, mais aussi quantité et équilibre du milieu vivant donc de

la biodiversité, explique Jean Rousselot, responsable de la Gémapi à Angers Loire Métropole. Entre autres actions et aménagements, nous restaurons des cours d'eau et des zones humides. Il arrive de mener ces travaux en lien avec l'université d'Angers et le lycée Angers-Le Fresne dans le cadre de chantiers écoles, poursuit le technicien. Cela a été le cas récemment sur un site d'Écuillé, où une espèce végétale protégée a été identifiée et sur lequel des travaux d'aménagement d'une mare viennent d'être menés." ■

* Correspondant aux bassins versants de Layon-Aubance-Louets, des Basses Vallées angevines et de la Romme, et de l'Authion et de ses affluents.



3 614

kilomètres de réseaux parcourent l'agglomération pour acheminer l'eau potable et les eaux usées, soit 2380 km dédiés à la distribution de l'eau potable dans l'ensemble des communes et 1234 km de canalisations destinées à recevoir les eaux usées avant leur traitement.



61

millions d'euros, le montant du budget de fonctionnement alloué à la production d'eau potable (33 millions d'euros) et à son assainissement (28 millions d'euros).

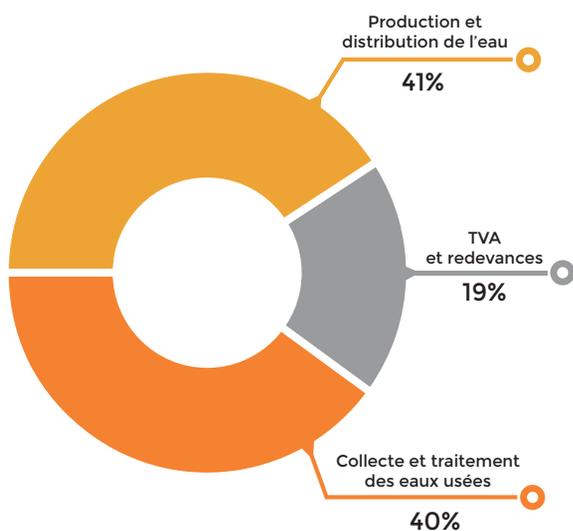


12,4

millions d'euros, la somme attribuée chaque année au renouvellement des canalisations d'eau potable (5,4 millions d'euros) et d'eaux usées (7 millions d'euros).

LE SAVIEZ-VOUS ?

3,67 euros le m³



Ce tarif comprend la collecte, le traitement et la distribution de l'eau potable, d'une part, et, de l'autre, le traitement des eaux usées. S'y ajoutent taxes et redevances. L'État prélève une TVA de 5,5% sur la distribution de l'eau. La partie relative à l'assainissement des eaux usées est taxée à 10%. Les redevances sont quant à elles versées aux Agences de l'eau. Ces établissements publics sont chargés de lutter contre la pollution, moderniser les réseaux, préserver les ressources naturelles et les milieux aquatiques, mettre en place des actions d'animation et d'information.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET



Jean-Paul Pavillon
vice-président en charge du Cycle de l'eau

La gestion de l'eau et de l'assainissement par la collectivité sur l'ensemble du territoire pourrait-elle faire référence sur le plan national ?

C'est un objet de fierté, en effet. L'eau, on en parle beaucoup quand une canalisation rompt, quand des travaux gênent sur la voirie ou au moment de payer la facture. Pourtant, l'eau que produit Angers Loire Métropole présente non seulement de très bons indices de qualité, mais elle reste parmi les moins chères de France. J'aimerais inverser la vision que l'on a de ce service de l'eau et de l'assainissement, et dont le fonctionnement est autofinancé à hauteur de 61 millions d'euros chaque année. Les économies d'échelle réalisées sont réinvesties pour maintenir le patrimoine en bon état, le moderniser sans cesse et accompagner la transition écologique.

La station de dépollution des eaux usées de La Baumette à Angers en est-elle un exemple ?

Oui, car ce site va plus loin que le traitement des eaux usées. Depuis près de trois ans, le méthane issu de la digestion des boues est transformé en biogaz. Le cercle est d'autant plus vertueux qu'Angers Loire Métropole vient de mettre en circulation ses premiers bus au gaz naturel. Un nouveau pas sera franchi dans un peu plus d'un an avec l'aménagement d'un parc photovoltaïque, sur un hectare, qui permettra à la station de produire 15% de sa consommation électrique.

Si on considère le cycle de l'eau dans son ensemble, où se situent les marges de progrès ?

Incontestablement dans la manière d'organiser la gestion des eaux pluviales. En 2022, Angers Loire Métropole reprendra cette compétence exercée jusqu'alors par les communes, mais nous avons déjà commencé à faire un état des lieux du territoire. Cette question est fondamentale car les eaux pluviales se polluent en ruisselant, et se déversent ainsi dans nos milieux naturels au risque de détruire la biodiversité. Les choses doivent changer. Désormais, la question des eaux pluviales doit être intégrée en amont de chaque nouveau projet d'aménagement. ■



ARNAUD LEROY
Président directeur général
de l'Ademe*, l'agence
de la transition écologique

Depuis deux ans, Arnaud Leroy, 44 ans, dirige l'Ademe, l'agence qui participe à la mise en œuvre de la transition écologique. Son siège, situé sur le plateau de Grésillé à Angers, regroupe 300 collaborateurs. Diplômé en droit maritime et protection de l'environnement, Arnaud Leroy a à son actif une carrière entièrement axée autour de la question de l'environnement et du changement climatique. Il est l'auteur de la loi Leroy de 2016 sur "l'économie bleue" qui vise à faciliter le développement de l'économie maritime. Il a également présidé le groupe d'études sur les changements climatiques à l'Assemblée nationale et co-présidé l'association Bilan Carbone qui propose des solutions en matière de comptabilité carbone.

* l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

“Associer les habitants, la meilleure chose à faire”

I Vous avez participé au lancement des Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole, fin octobre. Comment réussir à mobiliser les citoyens ?

Tout le monde reconnaît l'urgence qu'il y a à agir contre le réchauffement climatique. Le vrai sujet désormais, c'est de réussir à embarquer au-delà des militants et des convaincus. Car, la transition ne se fera pas par quelques convaincus; elle implique un mouvement démocratique. C'est d'ailleurs mon quotidien: faire adhérer, sans pour autant détourner le regard de la complexité que cela suppose. Tout ne peut pas aller aussi vite que certains le voudraient. Pour créer de l'acceptabilité parmi les citoyens, il ne faut pas hésiter à montrer ce qui se fait et ce qui marche. Les projets co-portés par les élus et des groupes d'habitants, qui entrent au capital de certains parcs photovoltaïques ou d'éoliennes par exemple, me semblent être de bonnes solutions. Chacun y trouve son intérêt et cela permet d'avancer.

I Concerner sur la base du volontariat vous semble-t-il efficace ?

Associer les habitants est la meilleure des choses à faire. Les élus ne pourront rien si autour d'eux, il n'y a pas un écosystème qui aide à comprendre, à corriger quand il le faut, à amplifier. Il est toutefois important d'expliquer que ce sont bien les élus qui prennent les décisions. Sans quoi, cela peut créer des frustrations. Chacun doit le comprendre.

En matière de transition écologique aussi, il y a des choix à faire. Pour convaincre, il faut se donner les moyens de ne pas décevoir.

I L'échelle de l'agglomération vous semble-t-elle pertinente pour expérimenter la transition ?

Une agglomération, c'est l'endroit où l'on fabrique de la transition au quotidien. Exemple avec les déchets alimentaires: d'ici à 2023, leur valorisation sera obligatoire. Pour une question de volume, c'est bien à l'échelle d'une intercommunalité que cette question va se traiter. L'agglomération d'Angers a dépassé le stade de l'expérimentation sur un tas de sujets, comme les mobilités, la prévention des déchets... et demain, le territoire intelligent qui s'appuiera sur les nouvelles technologies en vue d'optimiser le service aux habitants, tout en limitant la consommation des énergies naturelles.

I À l'issue des dernières élections municipales, de grandes villes sont passées “au vert”.

La transition écologique serait-elle en train de passer un cap ?

L'Ademe avait édité un guide à destination des candidats. Celui-ci compile ce qui se fait de mieux depuis ces dernières années en matière d'écologie, et notamment les bonnes initiatives que l'Ademe a aidées à financer. Il a été téléchargé plus de 35 000 fois. Cela montre qu'aujourd'hui l'écologie n'est plus le seul fait de ceux qui en portent les couleurs politiques.

On peut parler de maturité écologique. Cette bascule, je pense qu'on la doit à la COP 21 et à l'Accord de Paris. En 2015, les études scientifiques sur l'emballage climatique étaient sécurisées à 95%. Ce n'était pas encore le cas en 2009, au moment de la Conférence de Copenhague.

I Y-a-t-il un domaine qui vous semble plus prioritaire en matière de transition écologique ?

Il y en a un dont on parle moins et qui est pourtant au cœur de la transition écologique: c'est la biodiversité en tant qu'espèce humaine et membre

de la grande famille du vivant. On l'oublie souvent et on voit cela comme un gadget, sauf que sans abeille, nous aurons des difficultés

“Pour convaincre, il faut se donner les moyens de ne pas décevoir.”

à manger, et que sans écosystème, on meurt. Le drame de l'homme est de vivre comme une espèce en dehors de l'espèce.

I L'Ademe sera-t-elle auprès de la collectivité pour accompagner ces assises ?

L'Ademe dispose de structures un peu partout sur le territoire national, ce qui permet de mener bon nombre d'expériences en de multiples domaines. Nous sommes bien évidemment prêts à accompagner et à fabriquer cette transition sur le territoire, mais cela est déjà le cas. On travaille sur l'énergie, la qualité de l'air, les déchets, la sobriété de la consommation, toute l'économie de la réparation et du réemploi, l'adaptation au changement climatique aussi. J'ai été ravi d'apporter ma petite pierre au lancement des assises. Je suis très attaché aux liens qui unissent Angers à l'Ademe et je pense même qu'on pourrait en faire un élément d'attractivité supplémentaire. ■



PHILIPPE NOISSETTE

Depuis dix ans, le chef de la cantine scolaire cuisine déjà près de 70% de produits durables ou bio.

Le Plessis-Grammoire

Patrick Lemoine: les menus "durables", il connaît déjà

D'ici à janvier 2022, la restauration collective devra proposer 50% d'alimentation durable, dont 20% issus de l'agriculture bio. Un challenge que Patrick Lemoine, le cuisinier de la cantine scolaire, relève déjà largement au Plessis-Grammoire. *"Avant mon arrivée, voici dix ans, la commune travaillait déjà dans ce sens, précise-t-il. Il faut toutefois veiller à trouver le juste équilibre entre qualité et tarifs. Et puis, il y a la réalité. Pas toujours simple pour un producteur de porcs, par exemple, de préparer des chipolatas pour une école, il lui faut d'autres débouchés pour rentabiliser son animal."*

Pour autant, le contrat est tenu derrière les fourneaux de la cuisine scolaire. 60 à 70% des denrées alimentaires qui y sont

préparées sont issues de l'agriculture durable et de proximité. C'est au-delà de ce que prônent la loi ÉGalim et le projet alimentaire territorial dont se dotera l'agglomération d'ici à l'été prochain. *"Tous les fruits et légumes sont bio et proviennent de Corné; les huiles, les farines, les féculents sont également bio... Ici, les desserts sont faits maison. Idem pour les sauces tomate et les soupes, et la viande rouge est hachée sur place"*, énumère Patrick. Car là où le cuisinier prend le plus de plaisir, c'est bien dans sa cuisine. *"J'évite les nuggets et les cordons bleus; je fais des frites quatre fois par an uniquement. À ma table, on mange simple et maison surtout. Et tout ça sans gaspillage!"* conclut Patrick Lemoine. ■

Tout sur la loi ÉGalim en visioconférence

Patrick Lemoine (*lire ci-dessus*) et le maire de la commune, Philippe Abellard, interviendront le 9 décembre dans le cadre de l'opération consacrée à la loi Agriculture et Alimentation ÉGalim, qu'organisent l'Interbio des Pays de la Loire, Gabbanjou et Angers Loire Métropole. La loi prévoit de porter la part de l'alimentation durable à 50%, dont 20% en bio, dans la restauration collective, d'ici à 2030. Objectifs qu'Angers Loire Métropole a traduit dans son Projet alimentaire territorial. Ouverte aux professionnels, cette rencontre prendra la forme d'échanges en visioconférence, à partir de 14 h, le 9 décembre. **Inscriptions sur interbio-paysdelaloire.fr**

La pratique du vélo soutenue dans les écoles

Les écoles de La Bohalle (Loire-Authion), de Sainte-Gemmes-sur-Loire et les écoles angevines Lebas et Alfred-Clément vont percevoir une subvention de 1000 euros chacune au titre du plan Vélo d'Angers Loire Métropole. Voté en juin 2019, celui-ci comporte 25 mesures dont une visant à encourager la pratique du vélo à l'école. Cette subvention soutient l'aménagement d'abris vélos ou de locaux sécurisés dans les établissements scolaires qui en font la demande.

EN BREF

Angers / Saint-Jean-de-Linières

EMMAÛS ANGERS LANCE SON CLICK & COLLECT

En réponse à la fermeture de ses espaces de vente d'Angers et de Saint-Jean-de-Linières, Emmaüs Angers a étoffé sa boutique en ligne. Accessible depuis Facebook, le *click & collect* permet de réserver un article. L'heure et la date du retrait sont envoyés par message avec paiement sur place. À noter que la recyclerie-déchèterie du "Sauloup" est ouverte aux heures habituelles, et les ramassages à domicile maintenus.

Mûrs-Érigné

LE CENTRE JEAN-CARMET ACCUEILLE EN RÉSIDENCE

Le centre culturel a choisi de mettre le confinement au service des artistes. Les compagnies Thé à la Rue, Artbigüe, Éoliharpe, Grise Cornac, Piment Langue d'Oiseau et la Cie du Trépidy y ont été accueillies en résidence, du 30 octobre au 27 novembre.

Le Plessis-Macé

Un calendrier de l'Avent connecté sur le thème de Noël au Moyen-Âge

Contexte oblige, l'équipe d'Anjou-Théâtre mise sur le collectif, le festif et l'histoire du château pour terminer l'année sur une note positive. Jusqu'au 24 décembre, les internautes et adeptes des réseaux sociaux peuvent découvrir un calendrier de l'Avent participatif à partager en famille ou entre amis. Le principe ? Derrière chaque case virtuelle se cachent anecdotes, défis, jeux/concours, énigmes et autres contenus inédits sur le thème d'un Noël au Moyen-Âge. Chaque participant peut alors lancer un défi à un ami, partager la publication auprès de son réseau, poster des photos ou encore échanger un savoir-faire... Pour que le projet prenne tout son sens, les organisateurs y ont associé leurs partenaires habituels et les commerçants qui suivent les activités du château toute l'année comme, entre autres, les librairies Richer et Lhéria, Benoît Chocolats, Sortilèges, Paillette, Green Traiteur... Une liste qui donne une petite idée des surprises et cadeaux à gagner. Jusqu'à Noël, le calendrier de l'Avent dématérialisé est accessible sur les pages Facebook et Instagram du château. ■

chateau-plessis-mace.fr



Pour alimenter le calendrier, Anjou-Théâtre s'est livré à quelques mises en scène. DR

Montreuil-Juigné

INTERVIEW

“Les communes ont un rôle à jouer dans la transition écologique”

■ Pourquoi avoir fait le choix de la transition écologique il y a deux ans ?

J'ai trente ans, je fais donc partie de cette génération plutôt sensible à l'avenir de la planète. Les communes ont un rôle à jouer, chacune à leur échelle, afin d'impulser un mouvement auprès des habitants en faveur de la transition écologique. Tous les élus y travaillent. Nous avons par exemple pris un engagement fort : celui de ne construire aucun nouveau bâtiment public en privilégiant la réhabilitation. Ainsi, l'école Marcel-Pagnol bénéficiera de 1,8 million d'euros d'investissement en isolation et géothermie pour la rendre autonome en chauffage.

■ Comment impulser ce mouvement auprès des habitants ?

Nous travaillons de front sur plusieurs grands sujets : la mobilité, la restauration scolaire, la réduction des déchets, la consommation d'énergie... L'équipe municipale doit faciliter et accompagner le changement des habitudes et des comportements, et impliquer les habitants. Nous proposons par exemple gratuitement des composteurs individuels aux habitants qui souhaitent réduire et valoriser leurs déchets. Nous allons aussi les solliciter pour constituer un groupe de travail sur les usages du vélo dans la commune.



PHILIPPE NOISSETTE

Benoît Cochet maire

■ Angers Loire Métropole a désigné Montreuil-Juigné commune-pilote...

En lien avec Angers Loire Métropole, nous expérimentons en effet un programme de broyage des végétaux pour valoriser ces déchets dans les jardins. Tout le monde s'y met sur le territoire, et c'est la multitude des actions qui fera la différence. ■

Les Ponts-de-Cé

À la Ressourcerie des Biscottes, vous donnez, ils valorisent

Benoît Akkaoui serait plutôt du genre pragmatique. En septembre dernier, et bien qu'affaibli par le premier confinement, la Ressourcerie des Biscottes, qu'il a fondée voici huit ans et qu'il dirige, avait embauché douze salariés supplémentaires pour parer à l'élargissement des jours d'ouverture de ses espaces de vente au public. Ce mois-ci, c'est rebelote. "Nous avons pressé le pas pour mettre en place le click & collect et, depuis le 1^{er} décembre, nous avons rouvert nos espaces de vente un après-midi supplémentaire, le mardi, pour relancer la machine", assure-t-il. Si les portes des boutiques, dont une dédiée au textile, sont restées fermées pendant le confinement, 25 tonnes d'objets et de matériel ont continué néanmoins d'y entrer chaque semaine, sachant qu'en temps normal, la moitié en ressort par le magasin. Pas étonnant qu'à quelques jours de Noël, celui-ci regorge de sapins, décorations, et autres jouets qu'il devient urgent de



Benoît Akkaoui garde confiance pour remettre la trésorerie de la ressource sur les rails.

vendre pour maintenir à flots le modèle économique de l'association. "La priorité aujourd'hui, c'est de reconstituer la trésorerie que la situation sanitaire a asséchée. D'où l'appel aux dons lancé voici trois semaines." (lire encadré).

66 employés dont 52 en insertion

Car, les "Biscottes" n'est pas une entreprise tout à fait comme les autres. Adossée au modèle de l'économie sociale et solidaire, celle-ci donne du travail à des personnes qui en sont très éloignées. À ce jour, la ressource compte 66 employés dont 52 en parcours d'insertion, sachant que certains en ressortiront avec une certification voire un titre professionnel. "Continuer à créer de l'emploi et à aider des gens à retrouver leur place, en les formant, pour la plupart, via notre propre dispositif de formation qualifiante, c'est l'objectif majeur de la ressource. Et c'est la preuve que le réemploi des objets peut être source de richesses", explique encore le directeur. La transition écologique, c'est là l'autre cheval de bataille de Benoît Akkaoui. "Comment amener les entreprises à

consommer autrement en matière de mobilier professionnel par exemple? Comment expliquer au public qui nous confie leurs objets en vue d'une deuxième vie que ceux qui ne trouvent pas preneur en magasin pénalisent notre modèle économique? 6 à 12% des objets déposés partent en effet à l'enfouissement, soit une charge de 250 euros la tonne qui nuit à l'emploi". Deux questions que le directeur a eu l'occasion de poser le 23 octobre dernier au lancement des Assises de la transition écologique. d'Angers Loire Métropole. ■

19, avenue du Moulin-Marcille, aux Ponts-de-Cé. Boutiques ouvertes le mardi, de 14 h à 18 h, et les mercredis, vendredis et samedis, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Tél.: 02 53 20 31 96.

APPEL AUX DONNS

En proie à des difficultés de trésorerie liées à la crise sanitaire, la ressource lance un appel aux dons en direction des entreprises, des collectivités et des particuliers. ressourceriedesbiscottes.fr



Les dépôts à la ressource et les collectes à domicile n'ont pas été interrompus.

PHOTOS: THIERRY BONNET

À L’AFFICHE

Tous les rendez-vous sur
angers.fr/agenda et
l’appli **Vivre à Angers**

Angers POUSSE LE SON

MUSIQUE ET PATRIMOINE S’INSPIRENT

Yael Naim et l’ensemble Zene, Rosemary Standley et Dom La Nena, Titi Robin et Ricardo Saadna, Grise Cornac, Ysé Sauvage, Astrig Siranossian, Simon Ghrachy, Thibaut Garcia, Félicien Brut, Elissa Cassini. Ces artistes ont inauguré la série musicale “Angers pousse le son”, produite par la Ville d’Angers. Fin septembre, ils sont venus enregistrer des programmes de 45 minutes ou des clips dans des lieux patrimoniaux inédits, parfois fermés au public : le cloître et la chapelle Saint-Jean du musée Jean-Lurçat, le chœur et la nef de l’abbaye du Ronceray ou encore la galerie David-d’Angers. Leurs prestations, à la signature sonore et visuelle unique, sont à découvrir sur le site angers-pousse-le-son.fr ainsi que sur la chaîne YouTube et la page facebook de la Ville. À noter que France 3 Pays de la Loire retransmettra également le concert de Yael Naim, le 10 décembre, à 00h 15. Un bon moyen d’offrir de la culture au public, mais aussi de soutenir les artistes en ces temps contraints par la crise sanitaire.

Cyril, et son **vélo électrique** même pour les courts circuits !



Adoptez le vélo à assistance électrique
AIDE À L'ACHAT D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE
angersloiremetropole.fr/vae



**angers Loire
métropole**
communauté urbaine